

# Diplôme de Sciences Po Grenoble-UGA - Parcours Direction de projets culturels



Niveau d'étude  
visé  
Bac +5



Durée  
5 ans



Composante  
Sciences Po  
Grenoble - UGA



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

Le diplôme de Sciences Po Grenoble-UGA est délivré après 5 ans d'études. La formation, pluridisciplinaire en sciences sociales, vise une professionnalisation progressive des étudiants. Les trois premières années du diplôme proposent un socle de connaissances en sciences politiques, économie, histoire, droit, sociologie et langues (deux langues vivantes, dont l'anglais, obligatoire) ainsi que des ateliers de professionnalisation. La deuxième année se réalise à l'étranger. Les deux dernières années du diplôme sont des années de spécialisation professionnelle et offrent un choix de plus d'une quinzaine de parcours professionnalisants permettant jusqu'à un an de stage sur les deux années.

Le parcours « Direction de projets culturels » (DPC) est l'un des plus anciens des diplômes universitaires consacrés aux métiers de la culture apparus dès les années 1980 et 1990, afin de favoriser la professionnalisation de la gestion des équipements et des manifestations dans des domaines variés. Ils répondaient aussi à un intérêt de plus en plus vif de nombreux et nombreuses étudiants et étudiantes pour les professions qui s'étaient progressivement développées autour des activités artistiques. Le parcours DPC se décline sous deux formes : en formation initiale (l'option « Métiers de la culture », au sein de Sciences Po Grenoble-UGA), sur deux ans, et en formation continue (l'option « Cadres culturels territoriaux », en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles).

Le parcours DPC à former des acteurs et actrices des politiques publiques de la culture, travaillant directement ou indirectement pour le compte de collectivités publiques ou alors dans des institutions organismes qui sont en lien avec l'Etat ou des collectivités territoriales sur des enjeux culturels sectoriels ou transversaux. Il s'agit de former des responsables capables de réfléchir à, voire de mettre en œuvre, des actions publiques permettant aux collectivités publiques et aux institutions de répondre de façon pertinente à de nouveaux enjeux, en lien avec les changements importants intervenus dans les rapports des sociétés contemporaines aux faits de culture. Si la démocratisation culturelle a longtemps eu le quasi-monopole de la légitimation des interventions publiques en ce domaine, elle n'en constitue plus désormais l'unique référentiel. La préservation de la diversité culturelle, l'attractivité et le dynamisme des territoires, le soutien aux industries culturelles, la reconnaissance des droits culturels, les enjeux de transitions écologiques et sociale, l'éducation artistique et culturelle et la médiation en sont aujourd'hui d'autres finalités légitimes et constituent autant de thématiques qui sont abordées dans le parcours.

> [🔗](#) **Toutes les informations sur cette formation et ses modalités d'accès sur le site de Sciences Po Grenoble**

## Compétences

Le parcours **Direction des projets culturels** vise à permettre à ses étudiants de développer dans le temps de la formation

des activités clés à vocation professionnelle. Un référentiel de compétences est associé à chaque activité. Le référentiel de compétences permet de préciser de façon ordonnée les étapes nécessaires à la bonne réalisation de l'activité.

## Référentiels d'activités et de compétences visées par le parcours de formation.

### 1/ Analyse des politiques culturelles territoriales

#### Référentiel de compétences

- Donner une représentation synthétique d'une politique culturelle en mobilisant des outils d'analyse de l'action publique ;
- Construire une représentation structurée et synthétique de la gouvernance multi-niveaux au sein d'un territoire ;
- Construire une représentation structurée et synthétique des perspectives culturelles sur un territoire, contraintes et ressources ;
- Construire une représentation structurée et synthétique d'une situation professionnelle individuelle.

*Bloc de compétences associé à l'activité : RNCP34024BC01*  
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte la complexité d'une demande ou d'une situation

### 2/ Exprimer sa pensée de manière claire et concise en contexte professionnel culturel, à l'écrit comme à l'oral, en français et en anglais

#### Référentiel de compétences

- Rédiger et sourcer un argumentaire écrit relatif à un projet culturel ;
- Communiquer en langue anglaise sur des thèmes culturels ;
- Présenter oralement de façon structurée et synthétique une réflexion personnelle concernant une politique ou un projet culturel.

*Bloc de compétences associé à l'activité : RNCP34024BC02*  
- Exprimer sa pensée de manière claire et concise à l'écrit comme à l'oral, en français et en anglais

### 3/ Adapter ses méthodes et ses outils de travail au regard du contexte culturel et politique du territoire

#### Référentiel de compétences

- Rassembler, en s'appuyant sur des méthodes des sciences sociales, les données déterminantes d'un contexte territorial (économique, social, politique, culturel) ;
- Identifier les éléments d'ajustement ou de désajustement d'un projet culturel à un contexte territorial. Faire des préconisations en conséquence ;
- Identifier les éléments d'un contexte susceptibles de connaître des évolutions déterminantes en matière de politiques culturelles ;
- Analyser les demandes et volontés politiques en matière culturelle sur un territoire donné ;
- Proposer et construire des outils adaptés aux demandes et volontés politiques en matière culturelle sur un territoire donné.

*Bloc de compétences associé à l'activité : RNCP34024BC03*  
- Organiser son travail selon le contexte et la demande

### 4/ Analyser la conduite d'un projet dans le domaine des politiques culturelles

#### Référentiel de compétences

- Analyser le financement et/ou le modèle économique d'un projet culturel en mobilisant des savoirs spécialisés ;
- Inscrire un projet culturel dans les mutations de l'action publique (décentralisation, européanisation, transition) ;
- Inscrire un projet culturel dans les mutations de l'action publique en matière culturelle ;
- Analyser les performances et limites d'une gouvernance culturelle multi-niveaux.

*Blocs de compétences associés à l'activité : RNCP34024BC04 - Piloter un projet*

## 5/ Développer un cadre collaboratif de travail au service d'une politique ou d'un projet culturel

### Référentiel de compétences

- Mobiliser des capacités d'écoute et d'argumentation orales et écrites ;
- Identifier les dimensions transverses (inter et trans - sectorielles) d'un projet culturel ;
- Identifier les ressources et partenaires à solliciter ainsi que les conditions de leur mobilisation ;
- Communiquer auprès de l'ensemble des partenaires sur les modalités du travail collaboratif ;
- Déployer au sein d'un service des méthodes assurant un travail collaboratif [Seulement pour FC].

*Bloc de compétences associé à l'activité : RNCP34024BC05  
- Travailler dans un cadre collaboratif*

## Infos pratiques

---

Lieu(x) ville

 Grenoble

---

## Référentiel RNCP

34024.

# Programme

---

## Organisation

Le parcours Direction de projets culturels (DPC) est ouvert en formation continue :

# **Avec l'option « Métiers de la culture »** : Cette option du parcours correspond à un cursus universitaire classique. Les apprenants et apprenantes sont intégrés à une promotion d'étudiants et d'étudiantes en formation initiale et suivent, en présentiel, les deux années (ou la dernière année seulement) du 2nd cycle du Diplôme de Sciences Po Grenoble-UGA sur des temps universitaires habituels, sans organisation temporelle particulière pour les publics en formation continue.

# **Avec l'option « Cadres culturels territoriaux »** : Sur un rythme d'alternance compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle, ce cursus est proposé en partenariat entre Sciences Po Grenoble et l'Observatoire des politiques culturelles. Il s'adresse à un public de la formation continue témoignant d'une solide expérience dans les métiers de la culture. Les apprenants intègrent le parcours en 5ème année du diplôme. La formation se déroule en 12 sessions d'une semaine réparties sur deux ans.

En savoir plus sur le site de L'Observatoire des politiques culturelles : <https://www.observatoire-culture.net/formation/master-direction-projets-culturels/>

*Prochain recrutement pour le parcours DPC – Option « Cadres culturels territoriaux »* : printemps/été 2025 pour une rentrée en janvier 2026

Le second semestre de la première année du parcours (option « Métiers de la culture » à l'IEP Grenoble) est dédié à un **stage en administration territoriale ou organisation privée culturelle en France ou à l'étranger ou à la rédaction d'un mémoire universitaire**. Le stage en organisation ou entreprise culturelle en France ou à l'étranger donne lieu à un rapport.